

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fruit d'un travail entre les membres de la CER-BTP et Novabuild, la Cellule Économique Régionale du BTP des Pays de la Loire publie le premier numéro de son baromètre trimestriel du Plan Bâtiment.

(Téléchargeable dans son intégralité sur <http://www.cerbtp-paysdelaloire.asso.fr/page.php?id=barometreplanbatiment1>)

A l'issue du Grenelle de l'environnement et des lois qui en découlent, le Plan Bâtiment est chargé d'aider à la mise en œuvre des quatre objectifs suivants : Assurer la qualité des nouveaux bâtiments, dynamiser la rénovation énergétique du parc existant, accompagner les professionnels du bâtiment en termes de recrutement et de formation et développer les énergies renouvelables intégrées aux bâtiments. Le Baromètre du Plan Bâtiment, construit autour de ces 4 objectifs, vise à suivre la progression de la démarche environnementale dans le secteur du bâtiment en Pays de la Loire. Il est conçu comme évolutif et pourra intégrer les suites de la conférence environnementale qui s'est tenue les 14 et 15 septembre 2012.

Ce premier numéro du baromètre fait apparaître les Pays de la Loire comme une région clairement engagée dans la révolution de l'écoconstruction. Le cluster du BTP, Novabuild accompagne les professionnels dans cette mutation avec le soutien de la Région et de l'Ademe.

Les Pays de la Loire : un acteur majeur dans l'écoconstruction

Assurer la qualité environnementale des nouveaux bâtiments.

- Les Pays de la Loire enregistre un nombre total au 30 juin 2012 de 5 401 logements labélisés BBC.

La région se place donc au 4^{ème} rang national en termes de logements labélisés BBC.

- La région des Pays de la Loire enregistre également une augmentation de +22% au 2^{ème} trimestre 2012 du nombre de labélisation de logements, ce qui représente pour cette période, un nombre total de 965 nouvelles labélisations.

Dynamiser la rénovation énergétique du parc existant.

- 18 659 prêts ont été accordés depuis 2009, pour un montant total de 322 millions d'euros de travaux réalisés. Ce qui place la région au 1^{er} rang national en termes d'éco-PTZ et au 2^{ème} rang national en termes de volume de travaux.

- 3 actions concentrent 74% des travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ : l'isolation thermique des parois vitrées et des portes, l'isolation thermique des toitures et le système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Adaptation des professionnels du bâtiment.

- Avec 5 956 stagiaires FEEBat (Formations aux économies d'énergie), les Pays de la Loire sont en 2^{ème} position des régions françaises.

- A la fin du 2^{ème} trimestre 2012, 57 entreprises des Pays de la Loire ont obtenu la marque « Pros de la performance énergétique », ce qui la place au 2^{ème} rang des régions françaises.

- Les Pays de la Loire se place au 1^{er} rang national en termes d'ECO-artisans, elle recense un total de 400 ECO-artisans au 30 juin 2012, avec une évolution de +7% de leur nombre au 2^{ème} trimestre 2012.

Développer les énergies renouvelables intégrées aux bâtiments.

- Le parc photovoltaïque continue de se développer dans les Pays de la Loire. La région se place aujourd'hui au 2^{ème} rang national en nombre d'installations, avec une augmentation de 8% de la puissance solaire photovoltaïque au 2^{ème} trimestre 2012, pour un nombre total de 30 397 installations.

- La surface totale en m² de capteurs solaires thermiques enregistre une évolution annuelle de +11% fin 2009. 65 000 m² de capteurs solaires thermiques étaient en service dans les Pays de la Loire, fin 2009, ce qui lui offre le 6^{ème} rang national.

Chiffres clés du BTP en Pays de la Loire

Un secteur de la construction dynamique en Pays de la Loire

- Plus de 20 000 entreprises (incluant les TP)
- 100 000 salariés (dont 16 000 des TP)
- 10 milliards d'euros de CA (dont 2 des TP)
- 4^{ème} rang national en termes d'emploi dans le gros œuvre et dans le 2nd œuvre